

AM 16

République Démocratique du Congo
Ministère des Hydrocarbures

Kinshasa, le 11 JUIL 2014



Le Ministre

N/Réf : M-HYD/CATM/ 853 /CAB/MIN/14

VRéf :

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES ITIE - RDC	
SECRÉTARIAT TECHNIQUE	
COURRIER REÇU LE	14 JUIL 2014
N°	1672
PAR	Papy K. K.

U

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement
(Avec l'expression de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
- Monsieur le Ministre du Plan et Suivi de la Mise
en œuvre de la Révolution de la Modernité
Madame la Ministre du Portefeuille
Monsieur le Coordonnateur National de l'ITIE -
RDC
(Tous) à KINSHASA/GOMBE

Objet : Recensement des paiements des
industries extractives à l'Etat en 2012

A Monsieur l'Administrateur Délégué de la
COHYDRO
à KINSHASA/GOMBE

Monsieur l'Administrateur Délégué,

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC a adopté une Feuille de Route avec comme objectif ultime la publication au 31 décembre 2014 du Rapport ITIE-RDC 2012 axé sur la nouvelle Norme ITIE.

A cet effet, je vous demande de fournir, d'ici le 14 juillet 2014, au Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC les informations concernant le niveau des participations de votre entreprise dans les contrats pétroliers, la liste et les montants de tous les paiements qu'elle a perçus auprès des entreprises pétrolières en 2012.

Une mission du Secrétariat Technique assignée à collecter les données dont question vous contactera à ce propos.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'expression de ma considération distinguée.

Crispin ATAMA TABE MOGODI